

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 avril 2010
(convocation du 6 avril 2010)

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à cpter de 10 h 00
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau tbc - Desserte de la foire internationale de Bordeaux
☐ Convention de partenariat 2010 - Décision - Autorisation

Monsieur GAÜZERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La liaison directe gare Saint-Jean / Parc des expositions par les transports en commun a été mise en place par la Communauté urbaine depuis 1996 à l'occasion de la foire internationale de Bordeaux, puis reconduite chaque année depuis cette date.

Depuis la mise en service du tramway (lignes A, B, C) le trajet de cette navette s'effectuait entre la place des Quinconces et le Parc des expositions.

En raison de l'extension du réseau tramway (ligne C aux Aubiers), cette navette spécifique a été supprimée, la liaison directe avec le Parc des Expositions étant désormais assurée par les lignes existantes du réseau Tbc, notamment la liane 15 qui fait l'objet d'un renforcement à l'occasion de cette manifestation.

De plus, et afin de limiter les démarches pour les visiteurs de la foire, cette desserte par les transports en commun est complétée par une convention de partenariat avec l'association « Congrès et expositions de Bordeaux » et la société Kéolis Bordeaux permettant de proposer aux usagers une tarification globale.

Ces deux points sont détaillés ci-après :

1) DESSERTE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE BORDEAUX

Dans le cadre du contrat de délégation de service public signé avec Kéolis Bordeaux la desserte de la foire internationale est assurée de la façon suivante :

	Fréquence Jours Ouvrables	Fréquence Samedis	Fréquence Dimanches
Ligne C	5 à 6mn (6h42 à 20h17) puis 10mn	6 à 8mn (9h32 à 13h42) 5mn (13h42 à 20h02)	9mn
Liane 15	10mn de 5h à 0h	15mn le matin 6 à 7mn (de 14h à 20h00)	10mn

Il convient également de noter que la liane 15 fait l'objet de renforts lors de la nocturne.

De plus, la desserte du Parc des Expositions depuis les Aubiers peut être assurée par la Corol 33 dont la fréquence est de 30 mn du lundi au samedi (ne circule pas le dimanche).

2) CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, L'ASSOCIATION « CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX » ET LA SOCIETE KEOLIS BORDEAUX

Afin que la meilleure attractivité possible pour les transports en commun soit assurée à l'occasion de cette manifestation, un partenariat a été réalisé entre l'association « Congrès et expositions de Bordeaux », la société Kéolis Bordeaux et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Le titre « ticket foire » est reconduit : il comprend une vente conjointe d'une entrée à la foire, d'un titre libre circulation une journée sur le réseau ainsi que l'entrée au parc relais.

Ce titre sera vendu **7,70** € (valeur d'entrée à la foire) dans les espaces commerciaux, sur les parcs relais et chez les dépositaires.

L'association « Congrès et expositions de Bordeaux » s'engage à mettre à la disposition de la société Kéolis Bordeaux un volume de 3000 entrées à la Foire (volume correspondant aux ventes constatées ces dernières années).

Les recettes des 3000 premières ventes du « ticket foire » sont totalement affectées aux recettes du réseau communautaire de transports en commun.

Les recettes supplémentaires sont affectées pour moitié aux recettes du réseau et pour moitié au comité des expositions.

En matière de communication, la société Kéolis Bordeaux prendra en charge l'ensemble des frais de communication liés à cette opération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté

VU la délibération n° 2008/0714 du 28 novembre 2008 approuvant la convention de délégation de service public.

VU la convention signée le 1^{er} avril 2009.

VU l'avenant n°1 approuvé par délibération n°2010/00 83 du 19 février 2010.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article1 : la mise en place d'un titre spécifique dénommé « ticket foire » est décidée.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 MAI 2010

PUBLIÉ LE : 6 MAI 2010

M. JEAN-MARC GAÜZERE